

Nom de l'établissement :

École Polytechnique de Montréal (976002)

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2021-2022  
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la  
Loi sur les établissements d'enseignement  
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

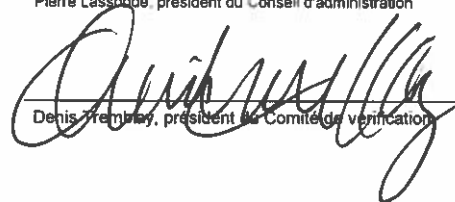
DATE: Le 29 septembre 2022

ADMINISTRATEUR:



Pierre Lassonde, président du Conseil d'administration

ADMINISTRATEUR:



Denis Tremblay, président du Comité de vérification

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION**

État du traitement 2021-2022 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : **École Polytechnique de Montréal**

**TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés**

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés	
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Allocations et frais remboursés - Nbre de mois dans la fonction	Allocations et frais remboursés - Valeur (\$)
Savard	Gilles	Directeur général	REC	Oui	7,0	0 %	260 797	21 386	282 183	0	0	7	0
Bertrand	François	Directeur général adjoint et Directeur de la formation et de la recherche	RA	Non	7,0	0 %	241 662	4 258	245 920	0	0	7	537
Maurice	Luc	Secrétaire général	SG	Non	12,0	0 %	202 252	5 873	208 125	0	0	12	920
Baptiste	Pierre	Directeur des affaires académiques et de l'expérience étudiante	VR	Oui	5,0	0 %	233 502	1 769	235 271	0	0	5	622
Chamberland	Steven	Directeur de l'Administration et des ressources	VR	Non	1,0	0 %	227 348	344	227 692	0	0	1	0
Striganuk	Serge	Directeur de l'Administration et des ressources	VR	Non	11,0	0 %	227 348	583	227 931	0	0	11	893
Bertrand	François	Directeur de la Recherche et de l'Innovation	VR	Non	5,0	0 %	241 662	0	241 662	0	0	5	1 299
Tanguy	Philippe	Directeur général	REC	Non	8,0	0 %	260 797	13 923	274 720	130 736	0	8	14 047
									0				
									0				
									0				
									0				
									0				
									0				
									0				
									0				
									0				

ÉTAT DU TRAITEMENT 2021-2022

Nom de l'établissement : École Polytechnique de Montréal

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	7	Le plus élevé	195 855	31 942
		Moyenne	179 464	31 148
		Le moins élevé	165 970	2 388
Personnel de direction des services	26,1	Le plus élevé	202 252	76 189
		Moyenne	161 724	14 248
		Le moins élevé	122 370	241
Personnel de gérance des emplois de soutien	46,78	Le plus élevé	139 623	37 702
		Moyenne	109 893	5 653
		Le moins élevé	65 730	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	7	Le plus élevé	4 644
		Moyenne	2 854
		Le moins élevé	121
Personnel de direction des services	26,1	Le plus élevé	11 477
		Moyenne	1 989
		Le moins élevé	0
Personnel de gérance des emplois de soutien	46,78	Le plus élevé	20 826
		Moyenne	1 330
		Le moins élevé	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

